



COMMUNE D'HERMANCE



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 13 novembre 2018 à 19h00

à la Mairie d'Hermance
Salle du Conseil Municipal

Avec à l'ordre du jour :

1. Budget fonctionnement 2019 et plan d'investissement
 - a. Questions-réponses
 - b. Délibération N°19-18 relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2019.
 - c. Délibération N° 20-18 relative au versement de la contribution annuelle au FIDU pour un montant de CHF 55'000.-
 - d. Délibération N°21-18 relative à l'approbation du budget de fonctionnement 2019, au taux de centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter.
2. Projet de délibération n°22-18 pour l'ouverture d'un crédit de subvention d'investissement de CHF 50'000.- pour la rénovation du local du Sauvetage.
3. Composition de la commission ad hoc pour la salle communale
4. Remplacement de Denis Mégevand dans la commission UCA.

Yvan Nejar
Président du Conseil

